

Extension du réfectoire de l'école Ernest Renan

Travaux entrepris par la société FAYAT BATIMENT

Avenue Molière :

- Stationnement interdit et vitesse réduite au droit des travaux
- Vitesse limitée à 30km/h
- Changement de sens de circulation entre les rues Danton et Jean Jaurès et neutralisation du stationnement

Début des travaux

11/07/2022

Fin des travaux prévue

11/07/2022